Actualités en droit bancaire

Vendredi 23 juin 2023
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Alain GOURIO
Directeur des publications de la Revue Banque
Ancien directeur juridique et conformité de la Fédération bancaire française

Avec la participation de :

Thierry BOISNARD
Responsable de la Commission Droit commercial et droit bancaire
Avocat au Barreau d'Angers
Cabinet LEXCAP

Horaires :

De 9h15 à 17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Wojo – Eurojuris -
82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit bancaire et boursier
Droit commercial, des affaires et de la concurrence
Droit du crédit et de la consommation

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires
Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de formation certifié QUALIOPI pour ses actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 30 janvier au 31 juillet 2023 – Version 1

EUROJURIS FRANCE

Programme du séminaire

Objectifs : cette formation a pour objectifs une mise à jour des connaissances législatives et jurisprudentielles en droit bancaire.

Programme pédagogique de la journée :

Thèmes généraux

Europe
Règlementation prudentielle, risques climatiques et environnementaux, devoir de vigilance, règlementation numérique, contrats bancaires et financiers à distance, transfert des données personnelles hors UE

France
Réforme du prêt d'argent, monopole bancaire, contentieux sur les orientations de l'ABE sur octroi et suivi des prêts, traitement des réclamations, nouveau statut de l'entrepreneur individuel, démarchage téléphonique, communication d'informations aux autorités publiques étrangères, nouvelle règlementation des lanceurs d'alerte

Thèmes spécialisés

Crédit
Contrat de crédit (clauses abusives...), prêts en devise, usure et TEG, année lombarde, taux de période, prescription biennale, crédit consommation (nouvelle directive), crédit immobilier

Responsabilité en matière de crédit
Obligation de mise en garde (risque d'endettement excessif, qualité d'averti, prescription)

Garanties du crédit
Cautionnement (violence, mention manuscrite, information annuelle, proportionnalité), nantissement de compte-titres, hypothèque, garantie à première demande, cession de créances

Assurance emprunteur
Résiliation annuelle, suppression du questionnaire de santé et droit à l'oubli, obligation d'éclairer, indemnisation de l'emprunteur

Lutte anti-blanchiment/financement du terrorisme
Paquet LCB/FT, retrait d'agrément, registre des bénéficiaires effectifs, effets du gel des avoirs

Paiements
Initiative européenne de paiement, paiements instantanés, droit au compte, opérations de paiements non autorisées, chèque, virement

Voies d'exécution
Saisie attribution, saisie des rémunérations, saisie immobilière, titrisation

Procédures collectives/surendettement
Jurisprudence, extension du champ d'application du surendettement aux dettes professionnelles

Actualités en droit bancaire

Vendredi 23 juin 2023
de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Alain GOURIO
Directeur des publications de la Revue Banque
Ancien directeur juridique et conformité de la Fédération bancaire française

Avec la participation de :

Thierry BOISNARD
Responsable de la Commission Droit commercial et droit bancaire
Avocat au Barreau d'Angers
Cabinet LEXCAP

Horaires :

De 9h15 à 17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Wojo – Eurojuris -
82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Droit bancaire et boursier
Droit commercial, des affaires et de la concurrence
Droit du crédit et de la consommation

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, huissiers, experts-comptables, notaires
Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France est organisme de formation certifié QUALIOPI pour ses actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Validité du programme du 30 janvier au 31 juillet 2023 – Version 1

EUROJURIS FRANCE

Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Introduction
- 9h30-11h : Première partie de la formation : Thèmes généraux
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h30 : Poursuite des thèmes généraux et crédit
- 12h30-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h : Echanges avec les participants
- 14h-17h15 : Seconde partie de formation : Suite des thèmes spécialisés
- 17h15-17h45 : Echanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions

Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants.

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Avec la crise sanitaire, nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants souhaitant suivre une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet (préférez le filaire au wifi) ainsi que d'une webcam.

Inscription

- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.
- ❑ Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre en visioconférence : 852€ TTC, soit 710€ H.T.
- ❑ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences …) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....

Cabinet - Société: ..... Profession : .....

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Wojo - Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous avez également la possibilité de vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.eurojuris.fr/formations.htm.